

«Europe créative»: les bénéficiaires?

- 300 000 artistes et professionnels de la culture et leurs oeuvres recevraient des aides financières pour toucher de nouveaux publics en dehors de leurs pays respectifs
- Plus de 1 000 films européens bénéficieraient d'un soutien en vue de leur diffusion dans toute l'Europe et au-delà, dans les circuits classiques de distribution et les réseaux numériques
- Des milliers d'organisations et de professionnels européens de la culture auraient accès à des formations leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences et de mieux se préparer à travailler au niveau international
- 2 500 cinémas en Europe recevraient une aide leur permettant de garantir la diffusion d'au moins 50 % de films européens dans leurs salles
- La traduction de plus de 5 500 livres et œuvres littéraires serait cofinancée pour que les lecteurs puissent les apprécier dans leur langue maternelle
- Des millions de citoyens bénéficieraient de projets financés par le programme

Le programme «Europe créative» contribue à «Europe 2020», la politique de réforme de l'Union européenne.

Ce nouveau programme sera clair et **facilement accessible** aux professionnels de la culture et de la création.

Étape suivante: la proposition est actuellement examinée par le Conseil des 27 États membres et le Parlement européen, qui adopteront la décision finale.

Pour plus d'informations

- **Europe 2020**
<http://ec.europa.eu/europe2020>
- **Éducation et culture**
http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/index_fr.htm



Proposition de la Commission européenne concernant un nouveau programme de l'Union européenne pour le secteur de la culture et de la création (période 2014-2020)

“Europe créative”

Investir dans le secteur européen de la culture et de la création



«Europe créative», pourquoi un tel programme?

L'Europe se doit d'investir davantage dans la culture et la création, car celles-ci contribuent de façon significative à la croissance économique, à l'emploi, à l'innovation et à la cohésion sociale. Le programme «Europe créative» préservera et défendra la diversité culturelle et linguistique, tout en renforçant la compétitivité des secteurs de la culture et de la création.



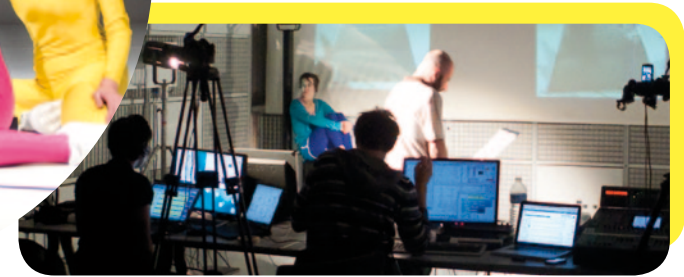
«Les possibilités offertes par les secteurs de la culture et de la création pour stimuler l'emploi et la croissance en Europe sont considérables. Les fonds de l'Union européenne aident en outre des milliers d'artistes et de professionnels de la culture à toucher de nouveaux publics. Sans le soutien de l'Union, il leur serait difficile, voire impossible, de percer sur de nouveaux marchés.»

Androulla Vassiliou

Commissaire européenne à l'éducation, à la culture, au multilinguisme et à la jeunesse

«Europe créative»

- Aide le secteur de la culture et de la création à tirer parti des atouts de l'ère numérique et de la mondialisation
- Permet au secteur d'exploiter tout son potentiel et de contribuer ainsi aux objectifs de la stratégie Europe 2020, à savoir **une croissance durable, l'emploi et la cohésion sociale**
- Ouvre la voie vers de **nouvelles perspectives, de nouveaux marchés et de nouveaux publics à l'échelon international**
- S'appuie sur la réussite des **programmes MEDIA et Culture**



«Europe créative»: ce qui fera la différence

- Une aide financière accrue pour que **les artistes et les professionnels de la culture** développent leurs compétences et travaillent en dehors de leurs frontières nationales
- Davantage de financements pour des **activités culturelles transnationales** organisées entre États membres et avec des pays tiers
- **Des programmes de soutien** adaptés aux besoins spécifiques des secteurs de l'audiovisuel et de la culture dans l'Union européenne
- Des facilités d'accès aux **capitaux privés**, grâce à des garanties susceptibles de générer plus d'un milliard d'euros **sous forme de prêts**
- Un renforcement de l'**expertise bancaire** dans les secteurs de la culture et de la création
- Un soutien à la compétitivité de l'Europe dans les domaines culturel et cinématographique, conjugué à la **préservation de la diversité linguistique et culturelle**